**Annexe CAP : Confirmation des critères d’aptitude et documents à soumettre**

Les critères d’aptitude énumérés dans l’annexe CAP doivent être intégralement respectés, sans restriction ni modification. Le soumissionnaire doit également fournir en annexes séparées, lorsque cela est indiqué, les preuves nécessaires à la soumission de l'offre.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **CAP** | **Critère d’aptitude** | **Confirmation / Documents à soumettre** |
| **CAP 1** | **Capacités économiques / financières / organisationnelles**  Le soumissionnaire dispose des capacités économiques / financières / organisationnelles nécessaires à l’exécution du mandat et s’acquitte des impôts, des taxes et des prestations sociales prévues par la loi.  Dans le cas d’une communauté de soumissionnaires, tous les membres doivent remplir ce critère et fournir les documents requis. | **Confirmation**  Oui  Non |
| **CAP 2** | **Respect des conditions de participation**  Dans le cas d’une communauté de soumissionnaires, tous les membres doivent remplir et signer la déclaration. | **Documents à soumettre:**  Signature juridiquement valable de la déclaration « Preuve du respect des conditions de participation » (annexe 1). |
| **CAP 3** | **Informations du soumissionnaire** Le soumissionnaire soumet le formulaire d’information sur le soumissionnaire, dûment complété.  Dans le cas d’une communauté de soumissionnaires, tous les membres doivent signer le formulaire. | **Documents à soumettre:**  Formulaire « Informations du soumissionnaire » (annexe 2) |
| **CAP 4** | **Acceptation des conditions générales et du code de conduite**  Le soumissionnaire confirme par écrit explicitement qu’il accepte   1. les CG du DFAE pour les marchés de services (type A et B) OU pour les mandats locaux – version mai 2021 (annexe 3a) ainsi que 2. le code de conduite pour les partenaires contractuels du DFAE (annexe 3b)   Dans le cas d’une communauté de soumissionnaires, chaque membre doit fournir une telle confirmation. | **Confirmation**  Oui  Non |
| **CAP 5** | **a) Statut juridique pour les personnes morales et les institutions (Mandat de type B)\***  Dans le cas d’une communauté de soumissionnaires, tous les membres doivent remplir ce critère et fournir les documents requis. | **Documents à soumettre:**  Extraits du registre du commerce et du registre des poursuites (copies de l’original, ne doivent pas dater de plus de 3 mois)  Les soumissionnaires domiciliés à l’étranger doivent soumettre les documents étrangers équivalents, délivrés récemment  Documents étrangers équivalents (copies de l’original) |
| **b) Statut juridique pour les indépendants (personnes physiques) (Mandat de type B)\*** | **Documents à soumettre:**  Justificatif (datant de moins de 2 ans) de l’autorité compétente en matière d’assurances sociales  Les soumissionnaires domiciliés à l’étranger doivent soumettre les documents étrangers équivalents, délivrés récemment  Documents étrangers équivalents |
| **CAP 6** | **Expérience**  Le soumissionnaire a acquis suffisamment d’expérience en réalisant des projets comparables au présent mandat en termes de volume financier (200'000 CHF) et de complexité. Il atteste de cette expérience en fournissant exactement 3 références se rapportant aux 10 dernières années.  Dans le cas d'un consortium, l'organisation principale fournit exactement 3 références pour les 10 dernières années, dont 3 références de mise en œuvre de 200'000 CHF. Les autres membres du consortium fournissent 2 références pour les 5 dernières années, mais le volume financier peut être inférieur à ce montant.  Si un sous-traitant fournit des prestations essentielles dans le cadre de ce mandat, il doit lui aussi attester de son expérience dans la fourniture de prestations telles que celles que l’on attend de lui dans le contexte du présent mandat.  Les références relatives à des projets réalisés pour la Confédération ne sont admises que si les personnes de référence indiquées acceptent par écrit de fournir des renseignements sur ces projets. | **Documents à soumettre:**  Confirmation écrite des références des 10 dernières années, comportant au moins les indications suivantes :   * nom et adresse de l’entreprise, avec le nom et le numéro de téléphone des personnes de contact ; * période et lieu de l’exécution du mandat ; * volume du mandat réalisé ; * description des prestations fournies.   L’adjudicateur se réserve le droit de prendre contact avec les personnes de contact indiquées. |
| **CAP 7** | **Ressources humaines** Le soumissionnaire dispose des ressources en personnel nécessaires à l’exécution du mandat. | **Confirmation**  Oui  Non  **Documents à soumettre**  Confirmation écrite des ressources en personnel mises à disposition pour l’exécution du mandat**.** |
| **CAP 8** | **Personne de contact (SPOC)**  Le soumissionnaire dispose d’une personne de contact (SPOC) qui a le pouvoir de prendre des décisions et qui assume la responsabilité du mandat, également en cas de succession de problèmes. | **Confirmation**  Oui  Non  **Documents à soumettre**  Nom, prénom, coordonnées, désignation de la fonction et suppléant du SPOC |
| **CAP 9** | **Connaissances linguistiques des personnes-clés**  Le soumissionnaire s’engage à faire appel à des personnes-clés qui maîtrisent la langue française (expression orale et écrite) et qu’au moins une personne-clé maîtrise une langue nationale (p.ex : fon, bariba, dendi, peulh, …).  Les personnes-clés doivent pouvoir être en mesure d’établir et de livrer les résultats et les documentations en langue française. | **Confirmation**  Oui  Non  **Documents à soumettre**  Documentation vérifiable (CV, certificats etc.) relative aux connaissances linguistiques des personnes-clés |

**\*Information pour indépendants (mandataires de type B) – mandats de longue durée :** A prendre en considération : l’attribution de mandats de longue durée à des indépendants (sociétés individuelles) peut conduire à une dépendance économique à l’égard du mandant. Cela entraîne une requalification du mandataire du point de vue de l’AVS (Mandataire A).